



Legende :

- Limite parcellaire
- Bâti
- ▨ Constructions non cadastrées
- ▧ Hydrographie
- ▨ Emplacements réservés
- Zonage :
- Ub : zone urbaine centre ancien
- Ub : zone urbaine habitat pavillonnaire
- Uk : zone urbaine équipements
- Uk : zone urbaine activités
- 2AU : zone à urbaniser habitat
- 1AUx zone à urbaniser activités
- A : zone agricole
- Anc : zone agricole non constructible
- Nf : zone naturelle boisements
- Nf : zone naturelle jardins
- * Secteur disposant d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Département de l'Yonne
Commune de
QUENNE

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 4.b.

Document arrêté par délibération du Conseil Municipal :
Le :
Le Maire :

Emplacement	Surface	Destination	Banquette
N.1	877 m²	Casson dans zone de réajustement et d'élargissement de voirie	Commune
N.2	422 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser le centre et la voirie	Commune
N.3	4383 m²	Casson d'un accès route vers la zone agricole	Commune
N.4	739 m²	Casson d'un aménagement de sécurité sur la voirie	Commune
N.5	1078 m²	Casson dans zone de réajustement et d'élargissement de voirie	Commune
N.6	3432 m²	Casson d'un élargissement de voirie	Commune
N.7	2501 m²	Casson d'un élargissement de voirie	Commune
N.8	8399 m²	Casson d'un accès route	Commune
N.9	2399 m²	Casson d'une voie d'accès privé	Commune
N.10	3512 m²	Casson d'un espace public	Commune
N.11	1383 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser et d'élargir la voirie	Commune
N.12	1053 m²	Casson d'un cheminement pour piétons et cyclistes	Commune
N.13	124 m²	Casson d'un élargissement de voirie	Commune
N.14	670 m²	Casson d'un élargissement de voirie	Commune
N.15	724 m²	Casson d'un élargissement de voirie	Commune
N.16	838 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.17	598 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.18	1981 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.19	318 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.20	61 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.21	108 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.22	499 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.23	20 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.24	465 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.25	1100 m²	Casson d'une voie d'accès privé	Commune
N.26	291 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.27	23 m²	Séparation de voirie	Commune
N.28	31 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.29	83 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.30	207 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.31	520 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.32	395 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.33	107 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.34	53 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.35	559 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.36	56 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.37	23 m²	Séparation de voirie	Commune
N.38	45 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.39	112 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.40	188 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.41	51 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.42	144 m²	Casson d'une voie d'accès privé	Commune
N.43	180 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.44	419 m²	Casson d'une voie d'accès privé	Commune
N.45	751 m²	Emplacement de la voie afin de sécuriser la voirie	Commune
N.46	599 m²	Emplacement de la voie	Commune
N.47	313 m²	Casson d'un cheminement pour piétons	Commune